

10

Décembre 2022



VILLENEUVE SAINT-GEORGES

Magazine

**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES**

SOMMAIRE

- 03 Édito
- 04 Arrêt sur images
- 08 Travaux
- 10 Urbanisme
- 12 Environnement
- 14 Stationnement
- 18 Jeunesse
- 20 Économie



ARRÊT SUR IMAGES



TRAVAUX



URBANISME



ENVIRONNEMENT



JEUNESSE



ÉCONOMIE

C'EST NOUVEAU !

Une borne d'information a été installée devant la mairie, afin de permettre aux Villeneuvois d'accéder plus facilement à tous les renseignements dont ils ont besoin. Elle est consultable par tous et à toute heure !

Cette borne électronique comprendra des informations sur l'urbanisme (*permis de construire, autorisation de travaux, enquêtes publiques, etc.*), les affaires générales de la mairie (*mariage, recensement*), les délibérations du Conseil municipal, les actualités de la ville et des différentes collectivités territoriales (*département, région, métropole, Grand-Orly*), etc.





Villeneuve avance !

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois.

En cette période de fin d'année et de célébration des fêtes de Noël, synonyme d'apaisement, de joie, de réunion des familles, je tenais à souligner combien il est essentiel de préserver notre capacité à échanger, partager et vivre ensemble dans un esprit de solidarité, de bienveillance mutuelle et de fraternité.

La situation actuelle est dure. La guerre en Ukraine, initiée par la Russie, a plongé le monde dans une crise sans précédent alliant crise énergétique, pénurie alimentaire, inflation au plus haut et vague migratoire sans précédent. L'explosion des coûts des matières premières et des ressources énergétiques a des répercussions terribles sur notre pouvoir d'achat et notre niveau de vie.

Les conséquences de cette crise se font sentir partout. Notre ville doit, elle aussi, faire face à ce défi.

Nous avons réussi pour l'instant à contenir cette hausse des dépenses et ces contraintes nouvelles sans augmenter les tarifs publics des services municipaux et les impôts locaux. Nous espérons que notre pays parviendra rapidement à sortir de cette situation et à redresser la barre notamment en jugulant cette hausse des prix insupportable.

Un habitat renouvelé et amélioré

Malgré ce contexte difficile notre ville poursuit sa transformation avec plusieurs projets structurants qui vont voir le jour dans les mois à venir.

Tout d'abord, le projet de nouveaux logements à Triage avec, à court terme, plus de 500 logements supplémentaires de qualité (pour certains une magnifique vue sur Seine) dont une grande partie en accession à la propriété, prolongé par la construction d'un nouveau groupe scolaire Paul Bert élémentaire et maternelle. Nous pouvons parler d'un

renouveau du quartier Triage dont le centre sera également réaménagé avec une végétalisation dynamique de la place Moulierat.

L'entrée de ville par les bords de l'Yerres sera également embellie par un projet ambitieux intitulé « Villanéo », mêlant résidence étudiante, logements de qualité et commerces.

Le centre-ville n'est pas oublié non plus avec la réfection de l'avenue Carnot qui retrouvera sa splendeur tout comme la place Mansard et la rue Marc Seguin au quartier Nord.

De même, la rénovation des quartiers Thimonnier, Gravier et Sellier dans le cadre plus large de la réhabilitation de tout le quartier Nord (Nouveau Plan de Rénovation Urbaine) a été enfin validée et débutera en 2023.

Comme vous pouvez vous en rendre compte notre ville avance, se transforme pour offrir à ses habitants des conditions de vie plus agréables et un accès au logement de qualité qui permettra à chacun de vivre mieux à Villeneuve-Saint-Georges.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos familles et proches, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Une nouvelle année de paix, de liberté et de fraternité entre les hommes et les femmes qui forment notre humanité.

Sincèrement à vous.
Philippe Gaudin.

Maire de Villeneuve-Saint-Georges



Commémoration du 11 novembre

En présence du maire Philippe Gaudin, des élus, du conseil municipal des enfants, d'une délégation des Pompiers de Paris, de représentants du rectorat de Créteil, des anciens combattants ainsi que des délégations de nos villes jumelles - le maire d'Eastleigh Adam Manning et le conseiller municipal de Kornwestheim Robert Müller - les Villeneuvois ont rendu hommage aux combattants et aux civils qui sont morts durant la Première Guerre mondiale.

Les membres de la Croix-Rouge française, Albert Thierry, président du comité d'entente des anciens combattants, Jean François Lelièvre, conseiller municipal et représentant du Souvenir français, ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts.



À cette occasion, l'hymne de la République française a été interprété par la chorale d'élèves villeneuvois de l'école Anatole France.

Jumelage : une amitié de Londres à Berlin

À l'occasion des commémorations du 11 novembre, deux délégations étrangères ont été accueillies à Villeneuve-Saint-Georges. L'une est venue de la ville d'Eastleigh, en Angleterre et l'autre de Kornwestheim, en Allemagne.

Le maire Philippe Gaudin les a invitées pour la cérémonie dans le cadre du jumelage qui lie la commune et ces deux villes depuis 1960 pour Kornwestheim et 1964 pour Eastleigh.

Les élus des villes jumelles ont ainsi pu découvrir à nouveau la ville, en se rendant notamment à la médiathèque Jean-Ferrat, au conservatoire et au musée de la RATP. Les délégations ont également pu visiter des lieux emblématiques de nos institutions publiques dont le Sénat et l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris.



Le 13 novembre à Kornwestheim, le maire Philippe Gaudin et l'adjointe Naoual El Ouahda, ont répondu à l'invitation du maire de notre ville jumelle allemande pour rendre hommage aux victimes de la 1^{ère} Guerre mondiale.



Le 13 novembre, une délégation de Villeneuve-Saint-Georges s'est rendue en Angleterre à l'invitation du maire d'Eastleigh pour le « Remembrance day », journée du souvenir marquant le jour de l'armistice.

“2 QUESTIONS à



Jean-François Lelièvre

Conseiller municipal en charge des anciens combattants et du jumelage

Quelles sont vos responsabilités en tant qu' élu délégué aux anciens combattants ?

Je suis notamment en charge d'assurer le lien entre la ville et les associations patriotiques. Je gère également l'organisation des cérémonies de mémoire. L'année dernière, nous avons par exemple mis en place une exposition sur la Première Guerre mondiale. En 2023, avec le soutien du Souvenir français, nous prévoyons une autre exposition, cette fois sur la guerre franco-prussienne de 1870-1871 – un conflit très oublié de nos jours !

Où en est le jumelage avec l'Angleterre et l'Allemagne ?

Nous avons eu l'honneur de recevoir les délégations des villes jumelées à Villeneuve lors de la commémoration du 11 novembre. Je me suis ensuite rendu à Eastleigh, où nous avons assisté à la même commémoration, côté britannique cette fois-ci. J'ai été très frappé par la mobilisation de nos amis anglais et la présence de nombreux représentants de l'armée, des scouts et des écoles locales, j'ai fait mon allocution devant près de 500 personnes. À l'issue de cette dernière, les membres de la municipalité d'Eastleigh m'ont réitéré leur joie d'avoir été invités en France et de recevoir une délégation française chez eux, saluant les efforts effectués par Monsieur le Maire pour relancer le jumelage.



24/10 - Police et jeunesse : recréer du lien

Le 24 octobre, les services de la ville, l'association Raid Aventure et les partenaires associatifs locaux ont organisé une journée en partenariat avec la Police nationale.

Le but : faire vivre un moment privilégié de rencontres entre les jeunes Villeneuvois et les policiers, en donnant à chacun l'occasion de dialoguer.

Plus de 200 jeunes, dont une trentaine était accompagnée par Fanta Makalou et l'association Femmes solidaires, ont pu échanger avec des policiers nationaux et municipaux ainsi que des pompiers.

En présence du maire Philippe Gaudin, ces jeunes ont participé à de nombreux ateliers de mise en situation leur permettant de mieux appréhender le rôle des forces de l'ordre.

Le stand du service prévention a tout particulièrement intéressé les jeunes présents qui ont échangé avec les médiateurs des quartiers.



La journée s'est achevée par un débat amical entre la police et la population avec une centaine de personnes.



15/10 - Finale du 1^{er} concours d'éloquence

Le 15 octobre dernier, 14 jeunes Villeneuvois concourraient lors de la finale du « Grand oral citoyen » organisée par la ville et portée par l'adjointe Naoual El Ouahda.

Le jury, composé du maire Philippe Gaudin et d'acteurs de la vie locale villeneuvoise ainsi que du comédien Yves Pignot, a récompensé le binôme de Farah et Shana Hammadou en leur remettant le premier prix : 2 chèques d'un montant de 250 euros.

Ce prix récompensait le travail des participants qui, depuis 6 mois, ont travaillé à l'élaboration de leur prestation pour ce concours d'éloquence.

Visant à faire découvrir les auteurs incontournables de l'histoire républicaine, cette compétition, organisée par la ville, a permis, aux jeunes Villeneuvois, de se confronter à la pratique oratoire et de découvrir l'histoire de célèbres tribuns qui ont joué un rôle parfois crucial dans l'évolution de notre société jusqu'aujourd'hui.

25/10 - Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, plusieurs ateliers ont été organisés dans la ville.

Sexisme, chantage, harcèlement, violences, autocensure, prise en charge, suivi médical et psychologique : de très nombreux aspects ont été abordés devant une salle comble. La pièce de théâtre « Silence, on frappe ! » interprétée par la compagnie théâtrale Entrées de jeu, visait à faire comprendre le processus de l'emprise et à envisager les moyens d'en sortir en mettant en évidence le rôle des réseaux d'aides dans ce long cheminement.



Le 24 novembre, aux côtés des agents de la ville, le maire a participé à la marche en soutien aux femmes victimes de violence. Un parcours de 5 km dans les rues de la ville, organisé par l'équipe du CCAS afin de sensibiliser la population à cette cause.



Echanges et débat sur la thématique du harcèlement avec Linda Bouffroui du collectif « La cabane des associations » et les adjointes Naoual El Ouahda, déléguée aux droits des femmes et Marie-Christine Peynot, déléguée à l'action sociale.

LES TRAVAUX dans les écoles



Entretenir, rénover, améliorer les conditions d'accueil des jeunes Villeneuvois et des équipes enseignantes dans les écoles sont des préoccupations majeures de la ville.

Tout au long de l'année, les services municipaux reçoivent des demandes d'interventions dans les écoles maternelles et élémentaires. Celles-ci sont traitées directement par les agents de la ville.

Des travaux d'envergure sont également engagés durant les vacances scolaires : réfection des sanitaires, rénovation des peintures, remplacement de vitrage ou d'alarme incendie...



228 280 €* de travaux ont été réalisés par la ville en 2022

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY	2 840 €*
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY	3 050 €*
GROUPE SCOLAIRE MARC SEGUIN	4 480 €*
ÉCOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	6 280 €*
GROUPE SCOLAIRE BERTHELOT	17 880 €*
GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT	19 970 €*
ÉCOLE MATERNELLE VICTOR DURUY	22 940 €*
ÉCOLE MATERNELLE JEAN-ZAY	24 530 €*
GROUPE SCOLAIRE ANNE SYLVESTRE	24 940 €*
GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE	35 000 €*
GROUPE SCOLAIRE CONDORCET	66 370 €*

* Prix TTC

LES TRAVAUX en ville



La place Mansard



391 830€*
investis
par la ville

Dans la continuité de la réhabilitation de la rue Marc Seguin au quartier Nord, l'aménagement de la place Mansard est terminé.

Sur ces travaux, le montant total investi par la ville comprend :

- ▮ Le réaménagement de la place avec l'élargissement des trottoirs et leur mise aux normes d'accessibilité,
- ▮ La réfection complète des revêtements et marquages,
- ▮ Le remplacement de l'éclairage public en LED, des panneaux de signalisation et la pose de mobilier urbain de sécurisation,
- ▮ La création d'espaces verts avec la plantation d'arbres, de gazon et de fleurs est en cours.

Rénovation de l'avenue Carnot



Depuis mi-octobre, le Conseil départemental effectue des travaux de **réaménagement de l'avenue Carnot** qui se termineront en avril 2023.

- ▮ Mise aux normes d'accessibilité : un plateau surélevé entre l'avenue Carnot et la rue Boieldieu pour sécuriser et faciliter les déplacements,
- ▮ Création de 27 places de stationnement (*dont 1 place PMR et 1 place dépose-minute*),
- ▮ Création de 20 arceaux vélos,
- ▮ Zone 30 sur toute l'avenue,
- ▮ Création de feux tricolores entre l'avenue Carnot et la rue Leduc à l'horizon 2025,
- ▮ Optimisation des espaces verts : 18 nouveaux érables rouges plantés, 5 arbres conservés.

Durant cette période, le stationnement est interdit, la circulation se fait en demi-chaussée en sens unique et la vitesse est limitée à 30 km/h.

Rue de la Marne



38 000€*
investis
par la ville

Fin novembre, les trottoirs ont été refaits rue de la Marne avec la pose de nouveau mobilier urbain.



LE RENOUVEAU du quartier Triage

Un nouveau groupe scolaire Paul Bert

Une réunion publique concernant l'agrandissement de l'école Paul Bert à Triage a été organisée le 19 octobre dernier. Aux côtés de la direction de l'aménagement et de l'environnement de la ville et de la chargée de mission aménagement du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, le maire est revenu sur le projet d'ensemble de redynamisation du quartier initié en 2013, qui générera des besoins d'extension des capacités scolaires au vu des projets de construction : plus de 700 logements, de nouveaux commerces, la création d'une maison de santé et d'une crèche.

La municipalité souhaite la réalisation d'un groupe scolaire unique - maternelle et élémentaire - auquel viendra s'adjoindre un accueil de loisirs côté berges de Seine, en retrait de la route, pour limiter les nuisances et la dangerosité et optimiser le cadre de vie en bordure de Seine. Le site sera exemplaire vis-à-vis de la résilience inondation et qualitatif sur le plan urbain.

La réunion publique avait donc pour objectif d'informer les riverains sur les avancées du projet, les différentes étapes et de leur donner l'occasion d'exprimer leurs attentes. Le calendrier prévisionnel planifie le lancement du concours d'architectes au 1^{er} semestre 2023 et le commencement des travaux début 2024.



Une résidence vue sur Seine

C'est une nouvelle impulsion qui se joue au quartier Triage, à proximité des berges de Seine. Le 18 octobre dernier, le maire a participé à la pose de la première pierre du chantier « Village en Seine ». Aux côtés de différents élus, il a salué le lancement des travaux, qui participe à la renaissance de ce quartier historique de Villeneuve.

« À Triage, il nous faut de la rénovation et de l'initiative économique. C'est ce que nous sommes venus chercher et proposer avec Village en Seine », a-t-il déclaré.

La résidence pourra accueillir près de 200 familles, au cœur d'appartements labellisés écoresponsables, allant de deux à quatre pièces. Certains d'entre eux proposent même des jardins, terrasses ou des balcons orientés en direction des bords de Seine, avec à leur pied, différents commerces et services.

La livraison est prévue pour le premier trimestre 2024.



Plus d'informations sur la commercialisation :
Groupe PierreVal au 01 88 33 08 09

UNE RÉSIDENCE

pour les nouvelles générations villeneuvoises



À l'entrée de la ville, près du pont de l'Yerres, dans ce quartier en pleine renaissance, le maire a souhaité créer une première résidence pour les nouvelles générations.

Ce bâtiment, conçu pour les étudiants, offrira 77 appartements (*du studio au 3 pièces*) et plus de 250 m² d'espaces collaboratifs dont une salle de sport, un local vélo, une laverie et une cafeteria.

Un environnement idéal et sécurisé par vidéo protection, à 10 minutes à pied de la gare RER D.

Deux commerces s'installeront également au rez-de-chaussée, afin de contribuer à la dynamisation de la résidence et du quartier.

Les travaux de la résidence « Villané » débuteront en décembre pour une ouverture en 2024.



La commercialisation des appartements a débuté fin novembre 2022

Plus d'informations : Villané au 01 80 60 13 16 - servicecommercial@yuman-immobilier.fr

Le plan local d'urbanisme : où en sommes-nous ?

Les discussions autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal* de la ville se poursuivent avec les élus territoriaux, les communes membres du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, les personnes publiques, les acteurs associatifs, économiques et les habitants.

Le 17 novembre dernier, une réunion publique s'est tenue en présence du maire. Elle avait pour objectif d'informer les habitants quant à l'avancement des orientations stratégiques.

Le PLUI* a pour objectif d'arrêter l'orientation générale de l'urbanisme pour quinze ans (2021-2035).

Quatre exigences ont été fixées :

- Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances ;
- Garantir la ville et la qualité de vie pour tous ;
- Anticiper les évolutions de vie, les évolutions de ville ;
- S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable.

Les prochaines étapes sont la réalisation du PADD*, le règlement du PLUI* d'ici 2024 et la validation avant 2025.



Plus d'informations sur www.grandorlyseinebievre.fr

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

4 mesures fortes pour la ville



La séquence inflationniste que traverse la France n'épargne personne, et surtout pas les collectivités locales. C'est bien sûr le cas pour la commune, qui a été notifiée par les fournisseurs d'énergie d'une hausse de 500 à 700% des factures (fioul, gaz, électricité) en 2023.

En conséquence, afin de limiter ses dépenses et de prendre toute sa part aux efforts de sobriété énergétique engagés dans tout le pays, **le maire a pris plusieurs mesures pour faire des économies et éviter les coupures cet hiver.**

Tous les bâtiments gérés par la ville sont concernés par différentes mesures : l'Hôtel de Ville, le centre technique municipal, les locaux de la police municipale, les écoles, les gymnases...



1 Décalage du début et de la fin des périodes de chauffe, en fonction des conditions climatiques.



2 Réduction de la température selon les normes édictées par l'Etat.

- 19°C contre 20°C pour les bureaux et le centre technique municipal,
- 20°C contre 21/22°C pour les bâtiments scolaires,
- 21°C contre 22°C pour la crèche Balzac,
- 15°C pour les gymnases à l'exception des vestiaires qui resteront à 18°C,
- 16°C maximum pour tous les bâtiments inoccupés durant 24h à 48h,
- 8°C maximum pour tous les bâtiments inoccupés plus de 48h.



3 Coupure de l'eau chaude dans les bâtiments qui n'en ont pas besoin (*sauf les douches de gymnase ou zone vestiaire du personnel technique*).



4 Mobilisation de tous les agents de la ville avec nomination de référents « sobriété » dans chaque bâtiment et par étage. Ils seront chargés de veiller à la bonne application des consignes transmises par le maire, parmi lesquelles : limiter les ouvertures des fenêtres si les radiateurs sont ouverts, extinction le plus souvent possible des lumières, proscription des chauffages individuels...

Non aux nuisances aériennes !



Le 15 octobre dernier, le maire s'est rendu à l'aéroport d'Orly. Entouré de nombreux élus villeneuvis et val-de-marnais, il a participé à une manifestation organisée par l'association de défense des riverains Drapo, qui lutte contre les nuisances sonores produites par l'activité de l'aéroport. Insistant sur les conditions de vie dégradées des Villeneuvis, le maire a appelé les autorités à faire respecter les engagements pris par Orly il y a déjà quatre ans.

Tout au long de la manifestation, il a été martelé que la prévision d'un trafic aérien en hausse, un plan de prévention du bruit dans l'environnement 2018-2023 hors sol et une consultation publique ignorée sont autant de points alarmants pour les quelques deux millions de riverains concernés.

Une pétition est disponible pour exiger, entre autres, que :

- L'aéroport conserve son caractère régional européen, excluant les liaisons intercontinentales.
- Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement permette de réduire significativement le bruit à la source, en limitant le nombre de mouvements annuels et en interdisant le survol des aéronefs les plus bruyants.
- Le couvre-feu nocturne en vigueur à Orly soit allongé à 8 heures consécutives conformément à la recommandation de l'OMS*.
- L'État s'engage sans tarder à faire respecter et à améliorer les procédures de décollage et d'atterrissage.



Signez la pétition sur <http://drapo.info>



Opération nettoyage de la RN6

À la demande du maire, une « opération commando » de nettoyage de la RN6 a été réalisée par la Direction des routes d'Île-de-France début octobre.

Le maire a demandé à la DiRIF** un entretien plus régulier de la RN6. **Début décembre, celle-ci sera de nouveau nettoyée par les agents des services concernés.**



Notre miel est médaillé

Le service des espaces verts de la ville a reçu la médaille d'argent au 21^{ème} concours des miels d'Île-de-France. Cette récompense fait honneur au travail des agents de la ville qui entretiennent les ruches du centre horticole.

Ces concours sont ouverts à l'ensemble des apiculteurs, associations, collectivités et aux entreprises.

Une cérémonie de remise des prix sera organisée en 2023.



DE NOUVEAUX HORODATEURS en centre-ville

La ville a engagé la modernisation de son parc horodateurs afin de pallier les nombreux dysfonctionnements des appareils vétustes et pouvoir offrir de nouvelles modalités de paiement à distance aux Villeneuvois, avec des emplacements plus faciles d'accès.

L'intégralité du parc ancien sera renouvelée entre décembre 2022 et l'été 2023.

L'objectif est triple :

- Créer un roulement de véhicules dans le centre-ville et lutter contre les voitures ventouses.
- Avoir une offre diversifiée entre places payantes, gratuites et zones bleues.
- Offrir plus de facilité aux usagers : paiement en carte bleue ou directement via une application.

Cela ne changera en rien pour les tarifs votés en séance du conseil municipal du 21 décembre 2017.



STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

La carte de stationnement résidentiel permet de stationner à tarif avantageux à proximité de votre domicile (*sauf sur les zones bleues*).

Plusieurs durées de validité possibles : mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle.

Par secteur : 10 €/mois - 25€/trimestre - 50€/semestre - 100€/annuel

- Demande de nouvelle carte auprès de la Police municipale, 13 rue de la Marne - muni de votre carte grise, de votre attestation d'assurance et d'un justificatif de domicile.
- Renouvellement de carte directement aux horodateurs.



Attention : la carte de stationnement résidentiel n'est pas valable en zone bleue.



Le stationnement des camions de plus de 3,5 tonnes est interdit sur l'ensemble de la ville à l'exception de l'avenue de l'Europe.

Stationnement : quelle amende en cas d'infraction ?



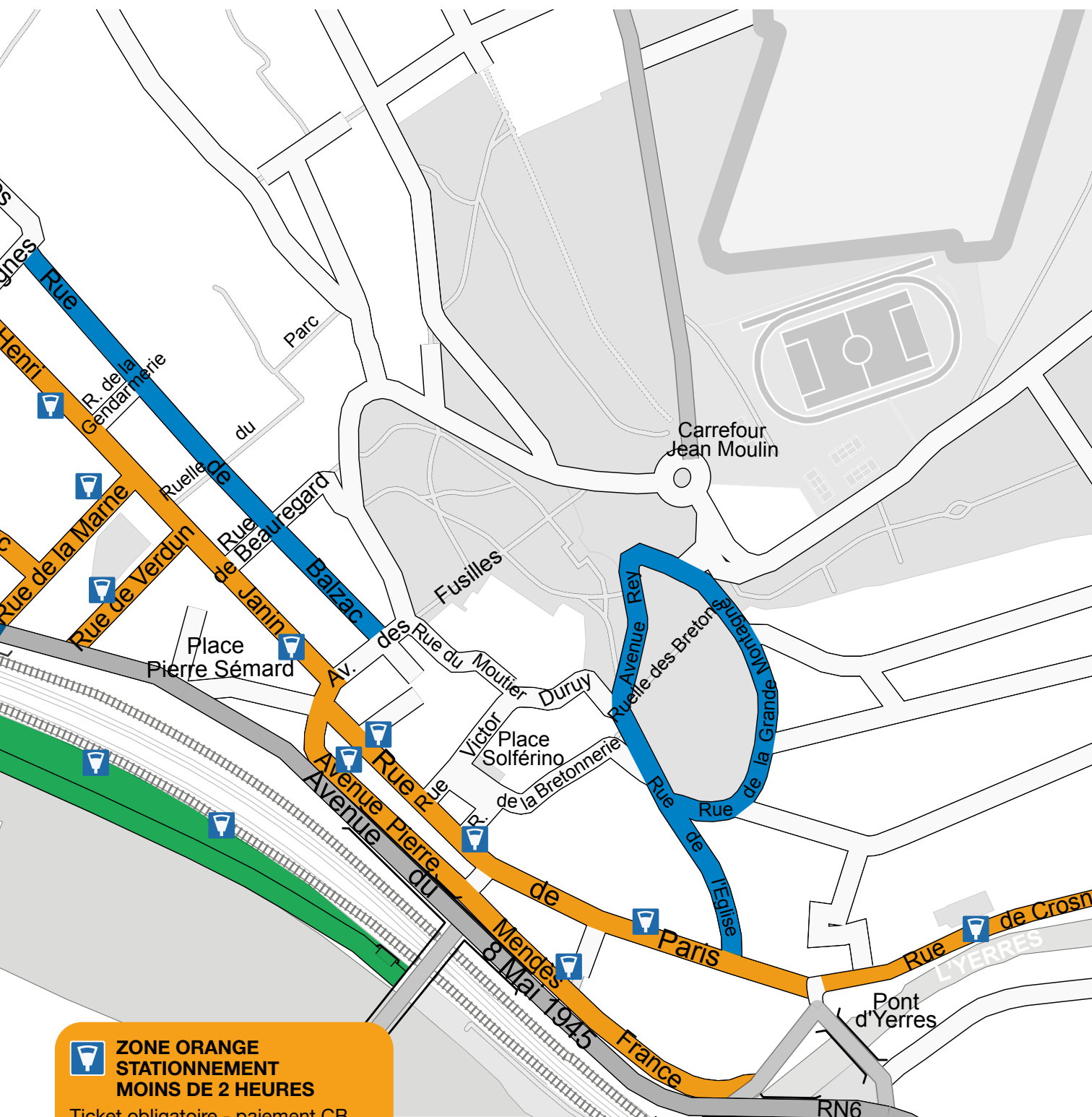
AMENDE ZONE ORANGE



AMENDE ZONE VERTE



AMENDE ZONE BLEUE



ZONE ORANGE STATIONNEMENT MOINS DE 2 HEURES

Ticket obligatoire - paiement CB possible

Payant les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 19h et les mercredis et samedis de 14h à 19h - jours fériés gratuits.

30 mn : gratuit

45 mn : 0,30 €

1h : 0,60 €

1h20 : 0,75€

1h40 : 0,90 €

2h : 1,20 €

ZONE VERTE PARKING D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Ticket obligatoire

Parking 300 places permettant la liaison avec le RER D

Payant les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 19h et les mercredis et samedis de 14h à 19h - jours fériés gratuits
8€ / jour - 20 € / semaine



ZONE BLEUE STATIONNEMENT GRATUIT LIMITÉ

Disque de stationnement zone bleue obligatoire

Durée limitée selon les zones :
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h hors jours fériés



LES NOUVEAUX ÉLUS du CMEJ*

Le 17 novembre, 30 jeunes conseillers municipaux ont été élus pour un mandat de deux ans par les élèves des écoles élémentaires et les collégiens de la ville.

Après une campagne électorale d'un mois, durant laquelle chaque candidat a réalisé sa profession de foi et présenté ses souhaits pour la commune, les élèves étaient invités à voter par établissement.

Pour l'investiture du nouveau CMEJ*, le 19 novembre, le maire Philippe Gaudin et l'adjointe Cindy Ladislas Dalaize, ont remis les écharpes aux jeunes élus (10 collégiens et 20 élèves de CM1/CM2), une première étape dans leur apprentissage de la démocratie en portant le symbole de leur engagement citoyen pour leur ville.

Le Conseil municipal des enfants et des jeunes permet, à ceux qui souhaitent s'engager dès l'enfance ou l'adolescence dans la vie communale, de formuler des propositions pour les Villeneuvois et de travailler sur des projets lors de commissions thématiques.

Ils participent également aux commémorations et temps forts et représentent la municipalité au quotidien.



Félicitations aux jeunes élus !

Abdoolcader Kenza	Muday Yanis
Backenga Deborah	Neree Kylia
Ba Myriam	Pihzari Matteo
Buyle Jayann	Pululu Précieuse
Diallo Hafsatou	Razafindraibe Manuela
Diarra Kemoko	Saounera Issa
Drame Madina	Sezer Hilal
Driss Sélia	Sheikh Aaliyah
Elenga Lyna	Siby Mouhamed
Fabre Anouk	Sidibeh Koumba
Ferrec Erwann	Soki Maëlys
Guessoum Haffar	Sunga Mavungu
Samir	Shannen
Hamdane Janane	Toure Souleymane
Lukusa Anifa Nsapu	Toussaint Anne-Gaëlle
Nasya	Zouimekh Khaoula
Medjahed Shahinez	

Un permis piéton pour les enfants

Le dispositif est un programme national de prévention du risque piéton chez l'enfant dès son entrée en maternelle.

À l'issue de ces sessions, un « permis piéton » est remis à chaque enfant.



Ce « permis piéton », mis en place par la police municipale et les services municipaux, responsabilise les enfants en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précautions spécifiques.

“ 2 QUESTIONS à



Hubert Chérene

conseiller municipal délégué
à la jeunesse

Dans quel état d'esprit prenez vous vos fonctions de délégué à la jeunesse ?

C'est une délégation très importante au sein de la ville, qui jouit déjà d'une bonne situation avec l'existence de maisons de quartier, du service jeunesse ou du point information jeunesse.

En ce qui me concerne, cela fait longtemps que je souhaitais reprendre une part active dans l'action municipale. La jeunesse a toujours été l'une de mes préoccupations : mes enfants ont été scolarisés à Anatole France. Avant l'élection, je faisais déjà partie des parents d'élèves. Depuis 2020, j'y suis par ailleurs représentant de la municipalité.

Quelles sont vos perspectives pour 2023 ?

J'aimerais tout particulièrement permettre le développement des partenariats avec les autres services de la ville, comme la culture, l'emploi et la formation ou le handicap. Je pense aussi tout particulièrement au sport, autre sujet qui me tient à cœur. À Anatole France, j'anime déjà une initiation à la boxe et au karaté pour les élèves de CM2.

Non au harcèlement

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle de harcèlement.

► **700 000 élèves**** sont victimes de harcèlement scolaire, dont la moitié de manière sévère, soit **5 à 6%** des élèves au total.

► **55% des élèves**** en situation de harcèlement sont touchés par la cyberviolence. Les filles sont davantage exposées à des formes spécifiques de cyberviolence, à caractère sexiste et sexuel.



Pour signaler une situation de harcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



Pour signaler une situation de cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



À l'affiche Décembre

14 DÉCEMBRE

ATELIER

Jardin ambulant

CARREFOUR DU LION

14H À 17H

Atelier d'agriculture urbaine : fabrication d'une couronne de Noël

Entrée libre

17 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE MAGIE

Sossam

SUD-EST THÉÂTRE - 18H

Des réseaux sociaux à la scène, des 100 millions de vues aux spectateurs, Sossam hypnotise et réalise des tours de magie tous plus spectaculaires les uns que les autres. Pour ce spectacle, il vous invite à voyager depuis sa chambre d'enfant entre rêve et réalité.

Tarifs : 8 € / 4€ - Réservation via le site de la ville



19 DÉCEMBRE

CINÉMA

Le rêve de Sam

SUD-EST THÉÂTRE - 10H30

Sam est une petite souris, qui, par un beau matin de printemps, décide de réaliser son rêve : voler avec les hirondelles...

Entrée gratuite

+3
ans



CINÉMA

Calamity

SUD-EST THÉÂTRE - 14H30

1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.

Entrée gratuite

+6
ans



20 DÉCEMBRE
CIRQUE PHENIX

SENIORS

15H

Sortie au cirque réservée aux seniors villeneuvois.

Du grand spectacle de cirque moderne, sans animaux avec 40 artistes en piste, acrobates, musiciens et chanteurs sur la thématique des grandes idoles internationales de la chanson.

Tarif : 5 €

Sur réservation au 01 45 10 13 20



23 DÉCEMBRE
THÉ DANSANT

SENIORS

RÉSIDENCE AUTONOMIE

L'ACCUEIL - 14H À 17H

Animation musicale de fin d'année ouverte à tous les seniors villeneuvois.

Réservation au 01 45 10 13 20



Janvier

05 JANVIER

CONFÉRENCE

Équateur, terre de diversité

SUD-EST THÉÂTRE - 14H30

Bordé par le Pacifique, traversé par les Andes et recoupé par la ligne équinoxiale, l'Équateur est une terre d'exception qui abrite une des plus grandes biodiversités du globe. Depuis Quito jusqu'aux forêts de nuages du Choco, depuis la cime du Chimborazo jusqu'à la jungle amazonienne, le long de la côte Manabi.

Tarif unique : 5€

14 JANVIER
ÉVÈNEMENT

Dictée géante

SUD-EST THÉÂTRE - 15H

Participez à la 1^{ère} dictée géante de Villeneuve avec Rachid Santaki.

Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus.

5 catégories : élémentaire, collège, lycée, adulte et découverte de la langue, permettront à chaque participant de relever le défi selon son âge et son niveau.

Entrée libre

Infos au 01 43 86 38 93



21 JANVIER

THÉÂTRE

Dolto : lorsque Françoise paraît

SUD-EST THÉÂTRE - 20H30

1916. À 8 ans, Françoise a une révélation : quand elle sera grande, elle sera médecin d'éducation ! Personne ne la prend au sérieux. Surtout pas sa mère, effrayée par cette enfant à la pensée si libre...

Tarifs : 20 € / 10 € - adhérent 15 €

+10
ans

22 JANVIER

CONCERT

Fête de la voix

ÉGLISE SAINT-GEORGES - 16H30

Un nouvel événement musical, proposé par le conservatoire : une grande fête de l'instrument que chacun porte en soi... la voix !

Au programme : airs sacrés et profanes du grand répertoire ainsi que des chansons populaires au piano et à l'orgue : Michel Geoffroy.

Entrée gratuite



DU 24 JANVIER

AU 11 MARS

EXPO

Léonard de Vinci

ESPACE ANDRÉ BOUQUET

L'objectif de cette expo interactive est de faire jouer et réfléchir les enfants autour du personnage de Léonard de Vinci, véritable « moteur » de la Renaissance. Grâce à ses multiples talents et connaissances, il représente l'explosion de créativité qui caractérise cette époque.

Infos au 01 43 86 38 93

+6
ans



27 JANVIER

NUIT DES CONSERVATOIRES

CONSERVATOIRE - 17H45

Une soirée participative pour découvrir le conservatoire autrement : ateliers créatifs, rencontres, concerts et autres surprises...

Infos au 01 43 89 76 40

ANNULATION DES VŒUX DU MAIRE

Le maire Philippe Gaudin a pris la décision d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux à la population en raison de la crise économique.

« Faire preuve de sobriété et montrer l'exemple est essentiel. Face à la situation actuelle de crise énergétique et de hausse des prix, nous devons changer nos habitudes et continuer à faire des économies. »

Philippe Gaudin

TOP DÉPART des travaux !

Le 19 octobre, en présence du Préfet de la région Île-de-France Marc Guillaume, le maire a participé au lancement des travaux du projet de modernisation du technicentre SNCF « Villeneuve Demain ».

Ce projet permettra d'accueillir et assurer la maintenance des nouveaux trains du RER D et de la ligne R du Transilien, progressivement déployés pour améliorer les conditions de transport des 700 000 voyageurs quotidiens, couplées à l'augmentation progressive du trafic.

Le maire ayant souhaité que les nuisances sonores, liées aux travaux de démolition, soient réduites, l'évacuation des tonnes de gravats se fera par voie fluviale dans un convoyeur.

Après la destruction des bâtiments, le chantier débutera en 2024 pour une ouverture en 2026.



Le maire a salué la signature d'une convention entre la SNCF et le territoire. Cette convention favorisera l'emploi local, l'insertion professionnelle, la formation et les retombées économiques locales.

La navette des associations

La ville et l'Union des Commerçants et Artisans Villeneuvois, présidée par Jo Cappella, ont mis une navette gratuite au service des associations villeneuvoises pour leurs déplacements lors des événements culturels et sportifs.



La signature de ce projet a eu lieu le 26 octobre, en présence du conseiller municipal Jean-Pierre Vic, chez les partenaires villeneuvois : le groupe Ferreyra et les associations As Du Coeur, Soteria et Senior Evasion Loisir.

Un entrepreneur généreux



Lakssimi Monssif, dirigeant de l'auto-école « École de conduite française » a fait un cadeau de valeur aux enfants villeneuvois fréquentant les centres de loisirs et les transports du Blandin.

Afin de mieux les protéger lors de leurs déplacements, il a offert 500 gilets de sécurité réfléchissants à la ville, permettant ainsi de mieux signaler la présence des enfants aux automobilistes.

De l'Europe de l'Est à Villeneuve

Depuis 2014, la famille Bunescu développe une chaîne d'épicerie spécialisée dans les produits de l'Europe de l'Est. Une belle aventure commerciale née à Villeneuve.

Codru Moldova compte désormais quatre magasins : comment tout cela a-t-il commencé ?

À l'ouverture de notre première boutique à Villeneuve, nous souhaitions faire découvrir aux habitants les produits de l'Europe de l'Est - quatre pays sont représentés dans nos étals : la Moldavie, la Roumanie, l'Ukraine et la Russie. C'est aussi pour nous, Moldaves, l'occasion de retrouver les produits de notre enfance, difficiles à trouver ailleurs.

Pourquoi vous être installés à Villeneuve ?

Nous sommes arrivés en France en 2001 ; notre déménagement à Villeneuve remonte, lui, à 2009. Nous savions que s'y trouvait déjà une importante communauté moldave. Rapidement, nous avons eu un coup de cœur pour le local de la rue Leduc, très agréable et idéalement situé dans le centre-ville. C'est donc là que tout a commencé.

Quatre magasins en huit ans, c'est un très beau succès !

Oui, et tous gérés par notre famille. 10 000 Moldaves vivent en Île-de-France, donc la clientèle ne manque pas. Et c'est sans compter les ressortissants des autres pays de l'Est, ainsi que les nombreux Français amateurs de nos produits.

Prévoyez-vous des ventes spéciales pour Noël ?

Oui, bien sûr ! Nous allons recevoir de très nombreux produits spéciaux : du saumon fumé, des œufs de truite et de saumon, du caviar, des vins spéciaux, beaucoup de confiseries, etc. Dans les pays de l'ex-URSS, il existe également une tradition : offrir des boîtes pleines de chocolats, décorées sur le thème « Noël ». Nous en avons déjà reçus, elles sont disponibles dans notre boutique.

 **Codru Moldova - 22 rue Henri Leduc - tel : 09 81 76 83 95**
Horaires : lundi au dimanche de 10h à 20h



RÉUNION PUBLIQUE

**VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN ?
PARTICIPEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE RLPI***

TOUT SAVOIR
sur les règles obligatoires pour
vos enseignes et l'affichage publicitaire

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 - 18H30

Entrée libre
ESPACE COCTEAU - 8 avenue Carnot, Villeneuve-Saint-Georges



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Les propos énoncés dans ces tribunes engagent la responsabilité de leurs auteurs.
Nous publions les tribunes sans la moindre modification.**

Mieux vivre à Villeneuve avec Philippe Gaudin

La fin d'année approche à grands pas tout comme la réalisation de nos projets. Malgré le contexte inflationniste qui touche gravement l'ensemble des biens et des services, nous restons déterminés à transformer et améliorer votre quotidien. C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous avez accordé votre confiance à la municipalité. Elle est une force pour la démocratie et un soutien de taille pour l'ensemble des services municipaux. Toutefois, à l'heure où l'unité est primordiale, les équipes municipales doivent faire face à des attaques venant de toutes parts qui nuisent au travail de fond. Ces invectives organisées par une poignée d'élus obsédés par leurs ambitions personnelles nuisent à la réalisation des projets pour la ville. Il est inacceptable que certains de ces élus puissent sacrifier l'avenir de la commune sous couvert de considérations politiques vides de sens avec pour seul objectif de ralentir notre travail.

Cet acharnement sera vain !

Sachez en effet que notre détermination à développer la commune est sans faille. Tant sur le plan de la sécurité, du confort de vie de nos habitants, de l'attractivité économique, que des services publics, nous ne freinerons pas nos efforts.

Notre priorité est claire, une majorité des Villeneuvois, pour les Villeneuvois et par les Villeneuvois !

Les élus de la majorité municipale

Ensemble pour Villeneuve

Depuis le début du mandat, la majorité municipale réduit les moyens alloués aux associations villeneuvoises. C'est vrai pour le montant des subventions mais aussi sur le nombre d'associations qui peuvent en bénéficier. Ces moyens permettent de développer leur activité dans notre ville avec et pour les habitant-e-s et sont indispensables à la vie ensemble. Même sans moyens, faire connaître leurs initiatives et activités permet aussi le développement en nombre d'adhérents et aussi d'animation dans notre ville a tant besoin.

Alexandre Boyer, Sylvie Altman

Citoyen Écologiste Villeneuvois (C.E.V.)

La crise n'épargne pas nos enfants

Sur les réseaux sociaux locaux de la ville pullulent les commentaires de familles se plaignant de la décision du Maire Philippe Gaudin qui a supprimé la possibilité d'un menu alternatif dans les cantines scolaires.

Pour les enfants ne consommant ni viande ni porc, aucun repas de substitution n'est prévu. De nombreux enfants passent la journée le ventre vide. Ce rétropédalage n'est pas au goût d'une majorité de Villeneuvois qui interprète cette décision comme punitive pour les enfants et contraire aux principes de la laïcité.

Biröl Biyik, Tania Nioka, Zoubida El Foukahi

Le Réveil de Villeneuve-Saint-Georges

Les masquent tombent.

Les tensions entre les élus de la majorité sont bien réelles et se sont propagées lors des derniers conseils municipaux, ce qui explique la non diffusion de la vidéo sur le site de la ville. Les excessifs de Droite manquent de discernement. Ils risquent de se retrouver avec une majorité à deux, voire trois têtes. Nous souhaitons qu'ils retrouvent leurs esprits et mettent leur énergie au service des villeneuvoises et des villeneuvois.

Thiaba Bruni, Claude Cabello-Sanchez et Eric Colson.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Rafael ESTEVES SILVA, Amadou TRAORE Mouhamed BALDE
 Elisabeth Sophie IULIANO , Nada MELLOULENE, Leïla ATTIA, Maël KOCH, Ethan Estevao MENDES MOREIRA , Elyas CHOUIER , Hadassa CARDOSO VIEIRA , Mihan CAVUS, Kayden AURAY VIGNAUD, Athira DEVADAS, Farah KHATALI, Naël SDIRI, SAKHO Asma, Belvina MAKENDA, MHOUMADI MLIOIO Ali, ZATOUCHE Nélia, MOÏSE Maël, TORCHEUX Rose, ISMAIL Salim-Aras, GAMBOTTI Lamine, TOURÉ Milly, FALL Sophie, BARRY Zainoul-Abidine, KOUSSALA MALANDA Preston, ZGUIR Massa, KAOUANE Emma, PELMARD Enio, Massa ZGUI, Lilah PARIGOT, Lilah PARIGOT, Amadou DIARRA.

Madina TALL - régularisation du juin 2022 à la demande des parents.

MARIAGES

Hayrettin YILDIRAK et Marina SCHIOPU , Vakesvaran PARAMAKURU et Nanthini THAVAYO-GARAJAH, Gayllord YAPO MBUTU et Therese LUANI NGABUSOLO , André ENGAMBE et Nicoletta, José GATSE MABOUERE, Mouloud OUFFAR et Valérie, Simone, Marie DELACOURT.



PHARMACIES de garde

DIM. 11 DÉCEMBRE

PHARMACIE PIN

12, rue du Bac
 Ablon-sur-Seine
 01 45 97 60 89

DIM. 18 DÉCEMBRE

PHARMACIE DU HAUT PAYS

2, rue Saint-Martin
 Villeneuve-le-Roi
 01 45 97 48 53

DIM. 25 DÉCEMBRE

PHARMACIE DU PLATEAU

85, avenue du Président Kennedy
 Villeneuve-Saint-George
 01 43 82 25 73

DIM. 1^{ER} JANVIER

PHARMACIE TAPIN

47, avenue de la République
 Villeneuve-le-Roi
 01 45 97 42 83

DIM. 8 JANVIER

PHARMACIE ROLAND GARROS

Centre commercial Gravières
 rue Roland Garros
 Villeneuve-Saint-Georges
 01 43 82 30 25

DIM. 15 JANVIER

PHARMACIE CARNOT

11, avenue Carnot
 Villeneuve-Saint-Georges
 01 43 89 00 44

DIM. 22 JANVIER

PHARMACIE AICHE

69, rue du Général De Gaulle
 Villeneuve-le-Roi
 01 45 97 41 22

DIM. 29 JANVIER

PHARMACIE DES ÉCRIVAINS

3, rue Courteline
 Villeneuve-Saint-Georges
 01 43 89 02 50

ATTENTION : INFOS SOUS RÉSERVE.

Appelez avant de vous déplacer. Pour les pharmacies ouvertes la nuit, appelez le commissariat de police au 01 45 10 13 50



VOISINS VIGILANTS : INSCRIVEZ-VOUS !

La ville est inscrite au dispositif « **Voisins vigilants** », un réseau d'entraide entre habitants dont l'objectif est de lutter contre l'insécurité, la délinquance et les cambriolages.

Bien sûr, les « Voisins vigilants » n'ont pas pour objectif de remplacer l'action des services de la ville et, tout particulièrement, de la police municipale. Pas question, donc, de constituer des milices, des patrouilles, ou d'outrepasser ses droits. **En fait, les Voisins vigilants reposent sur trois piliers : du bon sens, de la prudence et de la bienveillance.**

Si vous êtes inscrit et que vous êtes le témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage, d'un vol ou d'une incivilité, **il vous suffit d'effectuer un signalement par SMS**, en suivant la procédure qui vous sera expliquée lors de votre inscription. Une notification est alors immédiatement envoyée aux membres de votre « communauté », ainsi qu'à la police municipale.

À Villeneuve-Saint-Georges, sept « communautés » existent, chacune représentant un quartier de la ville : les secteurs Blandin, Centre-Ville, Plateau, Écrivains, Val-Saint-Georges, Nord-Ville et Triage.



Plus d'une centaine de Villeneuvois a déjà rejoint le programme.

Inscrivez-vous au 06 40 56 92 85



Le magazine de Villeneuve-Saint-Georges est édité par la ville, service communication.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe Gaudin. **DIRECTRICE DE LA RÉDACTION** : Marielle Couësmes. **Rédaction** : communicationVSG@villeneuve-saint-georges.fr **CRÉDIT PHOTOS** : ville de Villeneuve-Saint-Georges, Adobe Stock. **IMPRESSION** : Debouis-Gresil. **TIRAGE** : 15 000 exemplaires. **DÉPÔT LÉGAL** : à parution.



SOSSAM SPECTACLE DE MAGIE

UN RÊVE MAGIQUE



17 DÉCEMBRE - 18H
SUD-EST THÉÂTRE - 21 AV. CARNOT

RÉSERVATION EN LIGNE :
WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR

SO  AM
MISE EN SCÈNE
SOSSAM ET YOUSSEF BOUCHIKHI